

Affichée le 22 juillet 2025

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE
DE
PARNANS



23 Place de la Paix
26750 PARNANS

Tel : 04.75.45.31.77
Fax : 04.75.71.41.88
mairie@parnans.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 21 juillet 2025

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	D24/2025 du 21 juillet 2025 fixant le prix de vente d'un terrain communale et autorisant la division parcellaire	Adoptée à l'unanimité
N°2	D25/2025 du 21 juillet 2025 communiquant le rapport d'activités du SDED pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité
N°3	D26/2025 du 21 juillet 2025 approuvant le rapport d'activités et de développement durable de Valence Romans Agglo pour l'année 2024	Adoptée à l'unanimité

À Parnans, le 22 juillet 2025,

Le Maire
Alain ROBIN